LIGUE DE BRETAGNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET D.A.



DOJO RÉGIONAL 1, Allée Pierre de Coubertin 35200 RENNES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO – JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ORGANISATION CORG BRETAGNE 2014/2015

Coordonnées : Ligue de Bretagne de Judo 1, allée Pierre de Coubertin - B.P. 80542 - 35205

RENNES CEDEX 2 / 02.99.30.37.37 / corgbretagne@gmail.com Permanences : de 9h00 à 12h00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Permanences Kilian COLLET: jeudi matin

PROCEDURE DE DEPOT DES PASSEPORTS ET HOMOLOGATIONS

RAPPEL RENOUVELLEMENT

<u>TOUS les passeports doivent être envoyés à la Ligue</u> (ou déposés directement à la Secrétaire de la Ligue pendant les heures de permanence)

Le cachet de la Ligue doit figurer sur la photo ; tous les renseignements sur l'identité doivent être indiqués + signature.

La date de délivrance du passeport + la signature de l'organisme qui le délivre doivent apparaître.

Tous les renseignements sur le candidat doivent apparaître ainsi que la signature de l'enseignant et son numéro de Brevet d'Etat.

Pour l'expression combat, tous les points doivent être renseignés et signés de l'enseignant (le fichier CORG de suivi des points est téléchargeable sur le site de la ligue, les points n'y apparaissant pas doivent être accompagnés d'une copie du tableau de la compétition « manquante »)

Le passeport doit être déposé accompagné d'un montant de 10 € (espèce ou chèque à l'ordre de la Ligue de Bretagne).

Tout renseignement manquant sur le feuillet de demande d'homologation entraînera un retour immédiat du passeport facturé au club.

A la réception du passeport à la Ligue, une attestation de dépôt de passeport sera envoyée par mail au responsable de club si la demande en est faite par l'expéditeur.

Au retour de l'homologation de la FFJDA, le passeport sera expédié par courrier au club.

NOTA:

Pour tout autre renseignement ou éclaircissement de points de règlements : Se référer aux TEXTES OFFICIELS concernant les grades dans le classeur F.F.J.D.A. COMMISSIONS SPECIALISEES

EXAMENS DE KATA

IMPORTANT: Passeport - de 8 ans, Certificat Médical, Licence.

Modalités: Cf. Textes Officiels FFJDA.

1) – DELAIS D'INSCRIPTIONS

Passage Régional (1er Dan, 2ème Dan et 3ème Dan, 4^{ème} Dan pour le 08/02/2015) : Inscriptions impérativement sur l'EXTRANET DE LA FFJDA **jusqu'à 15 jours avant l'épreuve**.

ATTENTION:

Le grade doit être correctement renseigné (CM, 1D, 2D... ainsi que la date d'obtention). Aucune inscription ne sera faite sur place.

Passage Hors Ligue : plus de dérogation obligatoire, les candidats peuvent s'inscrire à l'examen de leur choix (se référer aux modalités d'inscription de la ligue en question)

GRADES EXPRESSION TECHNIQUE

Inscriptions via extranet

1er, 2ème, 3ème et 4ème Dan E.T.

Sam. 20/12/2014 Stage de Formation de juges I.R. et REG

Dim. 21/12/2014 INTERREGION à RENNES

Sam. 20/06/2015 Stage de Formation de juges I.R. et REG

Dim. 21/06/2015 INTERREGION à ANGERS

TOURNOIS DE GRADES

IMPORTANT: Passeport - de 8 ans, Certificat Médical, Licence.

Modalités : Cf. Textes Officiels FEIDA

1) - Délai

Toutes les inscriptions devront impérativement être faites par l'extranet de la FFJDA, et renouveler à chaque épreuve (jusqu'à 15 jours avant le TG)

3) - Validation des points

Le relevé des points sera disponible en téléchargeant le logiciel CORG sur le site de la ligue. En cas de contestation, un mail devra parvenir au Secrétaire du CORG, Kilian COLLET (corgbretagne@gmail.com) et celui-ci vérifiera les points sur les poules et les tableaux. Seuls les points marqués sur la feuille de poule ou tableau par les commissaires sportifs pourront être pris en compte. (Cf Textes Officiels FFJDA)

4) - Horaires : site internet de la Ligue

RAPPEL:

POUR L'ACCESSION AU 4ème DAN, les examens sont nationaux (1 en Bretagne cette saison : St Grégoire)

Pour les tournois de grades et les examens de Kata, la liste des candidats sera mise en ligne sur le site de la Ligue de Bretagne de Judo quelques jours avant la clôture des inscriptions sur extranet. Les candidats auront donc la possibilité de vérifier leurs inscriptions.

A la clôture des inscriptions (15 jours avant l'examen), la liste des inscrits sera mise à jour sur le site de la Ligue de Bretagne de Judo. Les candidats absents de cette liste seront refusés systématiquement le jour de la manifestation.

UV ARBITRAGE

Théorie:

Pour les 1^{er} DAN, 2^{ème} DAN et 3^{ème} DAN

A valider **impérativement** par le professeur. (Attestation commissaire ou arbitre de club)

Pratique:

Pour le 1^{er} DAN

Sur les championnats départementaux, uniquement! Attention, le titre de F1 ne donne pas l'équivalence de l'UV1.

Inscriptions (niveau départemental) auprès du responsable des commissaires sportifs de votre département. (à transmettre 15 jours avant)

Pour les 2^{ème} DAN et 3^{ème} DAN

Sur les Tournois grades, uniquement!

Transmettre les inscriptions au responsable d'arbitrage de votre département. (à transmettre 15 jours avant).